

Votre guide : Loïc Perron
Photographe professionnel
Contact : loic@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0)6 82 91 86 38



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

France – Stage photo Charente, île d’Oléron *Côtes sauvages et chenaux ostréicoles*



Durée : 4 jours

Lieu : Charente Maritime (à proximité de La Tremblade)

Nombre de participants : 5 à 8

Prix : 800 €

Dates 2024 : du dimanche 07 avril à 14h30 au mercredi 10 avril à 14h30

Thématiques : paysages marins et carrelets, chenaux ostréicoles, cabanes colorées, etc.

Début et fin de prise en charge : à l’hébergement du stage, ou en gare de Rochefort

Présentation du séjour

De Royan à l'île d'Oléron, nous parcourons les côtes de Charente Maritime qui nous réservent des paysages marins sauvages, au long desquels se dressent de loin en loin des cabanes de pêche au carrelet sur leurs étranges pilotis... Puissance de la mer et des falaises, élégance et graphisme des carrelets... tout est en place pour des compositions marines de caractère ! Quittons la côte, et nous voilà plongés dans un tout autre univers, au cœur des chenaux ostréicoles de Marennes-Oléron, et leurs cabanes de bois rivalisant de couleurs... Notre second sujet est tout trouvé !

Dans ce stage vous explorerez ces deux activités singulières qui façonnent les paysages charentais, avec une mission : élaborer une ou plusieurs séries photos !

Les apports photo

Ce voyage est ouvert à tous, photographe débutant ou expérimenté.

Je vous propose ici un exercice photo passionnant : choisissez un sujet (ou deux en l'occurrence), allez vous y frotter à plusieurs reprises, mélangez le tout, respirez, trie, et élaborer une série d'images cohérentes, qui se renforcent et se complètent mutuellement. Notre pratique photo pendant ce voyage :

- Cours photo en salle sur la photo de paysage (cadrage / composition, gestion de la lumière, ...), les poses longues, et l'élaboration d'une série photo.
- Séances de prises de vues sur des sites remarquables (graphisme, couleurs, cadre sauvage, etc.), à différents moments. Nous explorons différentes approches photo : couleur, noir et blanc, pose lente, etc.
- Séances en intérieur : sélection de vos images, tri et élaboration d'une série d'images, postproduction éventuelle. Je vous accompagne dans ce processus.
- Partage et échanges sur les séries de chacun : un moment passionnant !

L'avis du guide photographe

Ces paysages de Charente Maritime m'ont immédiatement captivé dès que je les ai découverts, un peu par hasard. C'est comme une tablette de chocolat ou un pot de confiture : dès que vous y aurez goûté, vous ne pourrez plus vous arrêter ! Je cherchais depuis un moment des côtes favorables pour des paysages de mer (« seascapes » dans le jargon des photographes !) : celles-ci sont exceptionnelles !

Loïc

Votre guide

Photographe professionnel installé dans les Alpes depuis 25 ans, grand amateur de nature et de montagne, je suis devenu également accompagnateur en montagne. Passionné par l'image et la transmission de ma pratique, j'enseigne la photo toute l'année en Chartreuse où je réside. Mon activité photo va de la photo de nature, à la photo de rue, en passant par le reportage. J'expose mon travail régulièrement dans divers festivals en France.

Vous aimerez

- La puissance des paysages marins, et le calme des bassins ostréicoles
- Les gros coefficients de marée pour des photos spectaculaires
- Respirer la mer au couchant et à l'heure bleue
- Vous surprendre en élaborant une série photo personnelle
- Les apports photo concrets et personnalisés pour vous accompagner
- La richesse des échanges photographiques en groupe



Votre séjour jour par jour

Jour 1 - Accueil à l'hébergement à 14h30. Introduction au stage, cours photo sur les thématiques du stage et départ pour une séance photo de fin d'après-midi et soirée sur la côte près de Royan. Paysages de mer et carrelets au couchant et à l'heure bleue.

Jour 2 – départ matinal pour des prises de vue dans les chenaux ostréicoles du canal de la Seudre. Journée à l'île d'Oléron : ports de pêche, villages de cabanes colorées et paysages typiques des chenaux ostréicoles en activité. Nous laisserons les lumières du soir saturer les couleurs des cabanes et des bateaux multicolores...

Jour 3 - départ matinal pour des prises de vue dans les chenaux ostréicoles du canal de la Seudre. Atelier « série photo » : séance de sélection de vos images, post-production simple pour renforcer vos images. Après-midi, départ pour des spots côtiers du côté de Royan, prises de vue sur plusieurs sites, et soirée de paysages de mer et carrelets au couchant et à l'heure bleue.

Jours 4 – Photos en lumières matinales, paysages de marais salants typiques, ou paysages côtiers. Atelier collectif de partage de vos séries photo réalisées au cours du stage. Clôture du stage après le déjeuner de midi.

Ce déroulement est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, contraintes opérationnelles).

Conditions de séjour

Hébergement : nuits en hôtel, hébergement en chambre double (chambre individuelle possible selon disponibilité, avec supplément).

Transports : minibus

Repas : Au restaurant. Le soir selon la météo nous pourrions prendre des formules simples à emporter en pique-nique pour profiter à fond des lumières du soir.

Condition physique : Ce voyage ne présente aucune difficulté physique, tous les sites étant accessibles en véhicule. Vous devez cependant être bien chaussés si vous voulez faire des photos en bord de mer (marche sur galets / rochers).

Climat : au printemps les températures journalières sont douces, toutefois les débuts et fins de journée sont frais et parfois ventés en bord de mer, il faudra prévoir des vêtements en conséquence (voir plus loin).

Préparer votre voyage

Documents de stage

- Carte d'identité.
- Contrats d'assurance.
- Documents importants numérisés en pièce jointe dans votre messagerie

Matériel photo et accessoires

- Un boîtier réflex / hybride / bridge
- **Trépied indispensable pour le matin et le soir**
- Objectifs : grand-angle type 16-35mm ou 24-70mm. Le très grand angle (16-20 mm) est très utile pour travailler les premiers plans des photos de bord de mer ; téléobjectif type 70-200 mm)
- **Filtres** :
 - o **Filtre UV sur TOUS vos objectifs.** En bord de mer les embruns sont fréquents, et le sel est agressif pour les lentilles. La priorité est donc de protéger vos optiques : un filtre UV se nettoie sans problème sur le terrain, sans risque pour votre lentille.
 - o filtre polarisant très utile pour atténuer les réflexions de l'eau.
 - o filtres gris dégradé (soit un jeu, soit à minima un filtre 3 diaphs)
 - o filtres gris neutres pour les poses lentes (de 2 diaphs à 10 diaphs pour des poses très longues au-delà de la minute). Nous aurons de nombreuses occasions de tester les très longues poses sur la mer avec ces filtres de 6 à 10 diaphs (voire 15 diaphs).
- **Déclencheur filaire** adapté aux poses longues (pour mode bulb), ou télécommande Bluetooth ou via Wifi si votre appareil le permet. Pourquoi ? sur la mer on cherche un déclenchement instantané selon le mouvement de la vague, le retardateur 2 sec de votre boîtier n'est donc pas adapté.

- Cartes mémoire
- **2 Batteries au moins + chargeur.**
- Ordinateur portable utile pour le partage des photos, clé USB ou disque de stockage
- Lampe frontale.
- Kit de nettoyage impératif (pinceau/poire, liquide, chiffon doux)
- Housse plastique de protection de votre boîtier et objectif en cas de pluie (à défaut vous pouvez la bricoler avec un sac plastique découpé au fond et fixé avec un élastique sur votre pare-soleil).

Vous avez un doute sur votre matériel photo ? N'hésitez pas à me contacter je suis là pour vous conseiller !

Sélection des images : venez si possible avec **votre ordinateur portable** pour faciliter la sélection de vos images et l'élaboration d'une série.

Post-production : le stage ne prévoit pas de *formation* à la postproduction, mais nous pourrons cependant **illustrer son intérêt sur quelques images**, soit pour renforcer leur impact (travail sur les contrastes, les couleurs), soit pour une expression particulière (noir et blanc par exemple).

Nous utiliserons Lightroom pour les séances collectives, toutefois les techniques illustrées en stage sont transposables sur tout autre logiciel de développement d'image. Si vous utilisez déjà de un logiciel de développement, vous l'utiliserez pour traiter votre série de photos.

Vêtements et équipement personnel (spécifique au stage)

- **Bonnes chaussures de marche** pour faire des photos en bord de mer (marche sur galets / rochers).
- Bottes en caoutchouc ou sandales d'eau pour faire des photos sur la plage
- Vêtements : prévoir vêtements coupe-vent et de pluie.
- Lampe Frontale pour les séances photo nocturnes
- Lunettes de soleil
- Gourde ou bouteille d'eau,
- Hébergement en hôtel : draps / couvertures / linge de toilette fournis.

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez votre médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général et composer votre pharmacie personnelle.



Informations pratiques

Pour vous rendre sur place...

- **en train** : gare SNCF de Rochefort. Prévoir une arrivée vers 13h30. Au retour, prévoir un train à partir de 16h. Une navette pourra être organisée selon votre horaire d'arrivée pour vous conduire à l'hébergement (taxi à défaut).
- **en voiture** : rendez-vous directement à l'hébergement (indications fournies dans la convocation, 15 jours avant le départ) – prévoir une arrivée pour 13h30 / 14h.

Prix: 800 €

Supplément chambre individuelle (sous réserve de disponibilité): 148 €

Tarif accompagnant non photographe (hôtel et petit dej) : 215 €

Le prix comprend :

- Le transport sur place en minibus
- L'encadrement photo par un photographe professionnel
- L'hébergement 3 nuits en hôtel, en chambre double
- Les repas pris au restaurant (ou pique-nique).

Le prix ne comprend pas :

- Votre acheminement jusqu'au lieu d'hébergement. Le taxi depuis la gare si vous arrivez en dehors des horaires indiqués pour la navette proposée.

- Le supplément chambre individuelle (selon disponibilité)
- Les boissons (bière, vin, etc.), pourboires
- Les excursions non prévues au programme.
- Les différentes assurances : Annulation ou/et Frais de recherche et secours - Assistance - Rapatriement – Interruption de séjour.
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le prix comprend ».

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire :

Loïc Perron, 06 82 91 86 38 – loic@unoeilsurlanature.com

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Annulation ou Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours

- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, **chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose **trois formules d'assurance** pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com dans nos [conditions de vente](#) ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).

- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).

- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- *Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).*

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,

- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- *Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).*

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages : couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie :

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
- Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
- Annulation en cas d'absence de vaccination

- *Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).* Intègre les garanties suivantes :
 - Garantie annulation toutes causes justifiées,
 - Garantie Bagages,
 - Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
 - Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
 - Garantie assistance rapatriement,
 - Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
 - Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux
 SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry
 Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124
 Immatriculation tourisme IM073220007
 RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris
 Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris
contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com

Version du 17 août 2023